À propos de *ing* et de *be*

Cotte Pierre

Pour citer cet article
Cotte Pierre, « À propos de ing et de be », *Cycnos*, vol. 15.n° spécial (Journées Charles V sur les propositions relatives et l'aspect "be+ing"), 2000, mis en ligne en septembre 2008.
http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/312

Lien vers la notice http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/312
Lien du document http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/312.pdf

Cycnos, études anglophones
revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice
ISSN 1765-3118 ISSN papier 0992-1893

AVERTISSEMENT

Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.

EPI-REVEL
Revues électroniques de l'Université Côte d'Azur

A propos de *ing* et de *be*

Pierre Cotte

Université de Paris IV

Au commencement est une proposition imaginaire conjuguée au présent : *John works*. Dans mon exemple*, celle-ci comprend l'idée d'un procès particulier identifié par le verbe et la référence à un individu susceptible d'y participer, ainsi qu'une conjugaison signifiant, à défaut d'indication contraire, la réalité du procès. On doit distinguer la proposition logique *John - work*, qui identifie le procès abstraitement, de la proposition conjuguée, qui peut avoir une contrepartie extralinguistique. La construction du sens étant progressive et cumulative, la simple idée du procès précède celle de l'actualisation. Quand la conjugaison intervient, celle-ci est dans le présent de l'énonciation et la proposition logique dans le passé de la construction. Ce fait aura son importance.

La mise en rapport du procès avec l'"instant d'énonciation" constate une coïncidence, ou elle situe avant ou après le repère sur l'axe orienté du temps. Quand elle a joué, le procès est présent, passé ou futur, mais la nature du repère lui vaut des propriétés spécifiques en cas de coïncidence. Accueillant l'événement éphémère et singulier de l'énonciation, le présent est par convention un point, parfaitement identifié. Le procès dont l'actualisation coïncide avec lui, même partiellement, est localisé positivement, fixé intellectuellement au temps. Cette propriété est spécifique - les autres temps ne localisent pas le procès étroitement (v. infra) ; elle se perpétue, j'en fais l'hypothèse, dans les nominalisations en *ing* et explique certaines propriétés du participe présent et du gérondif. La langue par ailleurs est héritée et aucune énonciation n'est, tel le verbe johannique, un commencement : sur la ligne du temps le présent est médian. Il structure cette ligne doublement à partir de son centre en étant instant unique et instant parmi d'autres. Instant unique de l'énonciation, il s'oppose qualitativement au reste du temps et divise celui-ci en deux périodes différenciées - le passé (l'accompli, le mémoriel) et le futur (l'inaccompli, l'imaginé). Simple instant au milieu du temps, il prolonge l'instant précédent avant d'être prolongé à son tour et il contribue à la continuité et à l'homogénéité du substrat temporel. Séparateur et unificateur, il est le seuil où l'inaccompli du temps s'actualise et devient l'accompli. Le procès présent, installé sur une frontière et sur un continuum, est libre, s'il n'est pas ponctuel, d'aller au-delà du repère dans le passé et le futur, voire d'être co-extensif à ces époques en couvrant l'entier du temps dans les "vérités générales". Il se divise alors en une partie accomplie et une partie inaccomplie, le présent étant l'instant de son accomplissement et de son interception. Les valeurs aspectuelles traditionnelles du participe présent sont proches.

La proposition conjuguée est transformée. Elle perd sa conjugaison. La fonction sujet disparaît. Le référent du sujet reste mentionné, à un autre cas : *John working / him working / *he working ;* souvent il cesse de l'être : *working*. Le temps disparaît aussi. Le verbe où il était porte désormais un suffixe *ing* (dans une autre genèse, il prend la marque du participe passé). Je fais l'hypothèse que cette perte n'est qu'une occultation et que la signification de la conjugaison perdure. Cette dernière se déployait dans le présent de l'énonciation (cf. supra). Elle se condense sous l'unique suffixe *ing*, et elle passe à l'arrière-plan, libérant le présent énonciatif pour une éventuelle nouvelle proposition, rectrice de ce fait. La proposition suffixée se destine ainsi à la subordination : à devenir une partie d'un autre constituant. Elle se "nominalise": sans avoir la forme d'un syntagme nominal, elle en acquiert la fonction. Un tel syntagme, dans une proposition, est complément du verbe avec la fonction sujet, objet,

---

* Cet article est tiré d une étude intitulée *Réélaboration er structure, l'héritage dans la langue et en linguistique*, à paraître dans A*Sp* n°23/26 la revue du GERAS (Groupe d'Etudes et de Recherche en Anglais de Spécialité), Année 1999 ISSN 1246-8185. GERAS – Editeur
Que le Président du GERAS, Michel PERRIN, soit remercié d avoir autorisé cette publication.

attribut ou complément d'une préposition avec un rôle périphérique de complément d'attribution ou de circonstant ; dans une phrase complexe, une proposition participiale ou gérondive a l'une ou l'autre de ces fonctions.
La nominalisation n'annule pas, mais occulte la conjugaison, qui reste dans le préconstruit. La forme nominalisée en recueille les principales valeurs.
L'une est l'actualisation. Une nominalisation en *ing*, participe ou gérondif, est réputée présupposante. Dans les énoncés :

I can smell something burning
ou
I like driving this car

le verbe en *ing* réfère à un procès réalisé présupposé par celui de la principale. Dans l'hypothèse proposée, cette propriété provient du présent de l'indicatif sous-jacent, également actualisant.
Deux précisions sont nécessaires cependant.

- 1°) La langue construisant des représentations, l'actualisation du présent et des nominalisations en *ing* est seulement représentée. Elle peut donc avoir une contrepartie extralinguistique (quelque chose brûle effectivement ; je conduis cette voiture en ce moment ou habituellement). Ou être théorique :

Seeing is believing (when / if you see, you believe)

ou fictive :

She is afraid of falling into the water (she may fall into the water)
There is no denying that... (one can't deny...).

- 2°) L'actualisation n'est pas représentée seulement par le verbe en *ing*. Elle l'est aussi par le participe passé de parfait :

His father gone, ...

ou de passif :

With John severely wounded, ...

ou par certains infinitifs :

I saw him cross the street / He happened to be there / I rejoice to hear that...

Cette précision signifie que l'actualisation héritée du présent ne définit pas parfaitement la nominalisation en *ing*, même si, il est vrai, la coïncidence la rend saillante.
Dans la conjugaison, le prédicat (la notion du procès) détermine le sujet thématisé. Même si la nominalisation occulte ce dernier, elle conserve aussi la mémoire de ce rapport et le prédicat en *ing* a parfois une valeur adjectivale :

They heard him talking on the phone.
He died defending his country.
John being late,... .
Being late, ...

La nature verbale et adjectivale de la forme ainsi employée explique la dénomination traditionnelle "participe".
Il arrive que le participe s'adjective complètement : *a charming girl*. L'évolution est naturelle. Loin d'être une unité de signification primitive, un adjectif (ex.: *beau*) condense l'évocation d'une première réalité (la beauté) et un lien à une seconde référence indépendamment identifiée (*homme*) et déterminée. Cette partie du discours accueille donc les participes, dont la forme réunit aussi une notion lexicale et un lien préconstruit de détermination.
La qualité évoquée par l'adjectif, devenue propriété d'un référent, lui est associée en permanence ou tend à l'être. Quand le participe s'adjective, il désigne aussi un état. Le participe passé signifie l'accompli du procès ; l'adjectif dérivé désigne l'état résultant :

fallen rocks, vanished civilisations, grown fir-trees, a retired colonel, a locked and barred door.

Signifiant l'inaccompli, l'accomplissement en partie réalisé, en partie à venir, le participe présent favorise d'autres valeurs. Si le procès est atélique, il peut constituer directement une propriété permanente (*Sleeping Beauty, bristling fir-tree*s) ; s 'il n'est pas constamment actualisé, il se mue en catégorisation (*the working man, falling rock*s). Si le procès est télique,

son actualisation ne peut être constante non plus. Le participe adjectivé inscrit en permanence dans le référent une disposition à actualiser, démontrée par les réalisations passées et en annonçant d'autres : *surprising news, folding-chair, man-eating tiger*. L'inaccompli conduit à la modalité.

L'hypothèse d'une continuité entre formes conjuguées et non conjuguées explique le sens des participes adjectivés mais aussi leur nombre. A l'indicatif la conjugaison de l'anglais oppose le présent et le prétérit, où le verbe lexical peut prendre le temps, et le futur, où ce dernier est porté par un auxiliaire d'origine modale. Cette différence reflète le fait qu'au passé et au présent, le procès, actualisé sauf indication contraire, peut être constaté simplement alors qu'un procès futur, même certain, est potentiel et dépend entièrement d'un point de vue. La périphrase du futur *shall / will* + infinitif détermine le sujet faiblement en lui apportant non le verbe lexical mais un auxiliaire. Sa nominalisation *to* + infinitif a une fonction adjectivale :

She is the person to see / to see you

ou adverbiale :

To hear you, people might think...

mais elle ne produit pas d'adjectif[1]. Le verbe lexical conjugué au présent ou au prétérit, au contraire, détermine le sujet fortement en lui apportant directement le procès actualisé. Après nominalisation, il est susceptible de désigner une propriété en devenant adjectif.

La forme en *ing* conserve du présent de l'indicatif l'actualisation du procès et la détermination du sujet. Du prétérit, le participe passé hérite des mêmes valeurs. Comme il a été suggéré, la localisation temporelle sous-jacente explique les différences, aspectuelles et autres, entre ces deux nominalisations.

A l'instant T_o de l'énonciation, la proposition reçoit un temps grammatical choisi selon le rapport du procès à ce même instant ; s'il coïncide partiellement ou totalement avec ce repère le procès est "présent" (v. supra). La proposition conjuguée se décale ensuite dans le préconstruit (v. supra). Sa coïncidence avec T_o cesse, mais la nominalisation en *ing* conserve ses effets, comme la localisation positive ou la situation médiane : elle inscrit dans le procès une coïncidence abstraite compatible avec tous les repères. C'est une propriété des nominalisations de généraliser dans une forme et de rendre absolus des rapports originellement particuliers et éphémères.

L'intégration par la proposition de la coïncidence avec le repère présent a pour principal effet d'accroître son caractère nominal. Un nom a une incidence interne : l'ensemble de qualités liées qu'il condense ne se rapporte pas hors de lui à un référent identifié indépendamment dans le discours - ceci correspond à l'adjectif - mais à un élément de sa signification : la partie spécifique de la notion "saumon" se rapporte à un "poisson", partie générique de cette même notion ("un saumon est un poisson qui... "). De même, dans les nominalisations, jusqu'ici la relation du verbe au sujet, explicitée dans la conjugaison, est intégrée au premier, de sorte que celui-ci, trouvant en lui un support, possède une incidence interne et commence à se replier sur lui-même tel un nom. Or, au présent le repère temporel est aussi le site d'occurrence du procès. La conservation d'une coïncidence à un repère signifie que le verbe en *ing* a en lui également du temps auquel il échoit, un socle temporel. Cela accroît son incidence interne et accentue la nominalisation : la forme en *ing* constitue, plus que d'autres nominalisations, une référence autonome, séparée et stable[2] .

---

[1] Un participe futur existe en latin pour les procès proches et certains (*scripturus sum* : je vais écrire) et il se nominalise (*morituri te salutant*). On peut donc caractériser, voire identifier, un référent par un procès futur, mais l'opération est vraisemblablement plus délicate. Le français est sans participe futur bien que le futur y soit morphologique ; l'anglais souligne le potentiel du futur et a encore moins de raisons de construire une telle forme.

[2] L'incidence interne connaît des degrés. Dans le nom verbal (ex. *the building of the cathedral*), le verbe indique son incidence à l'objet et accroît son caractère nominal (cf. P. Cotte 1986 p. 253 sq).

Cela explique qu'elle ait, outre sa fonction participiale plutôt qualificative, une fonction plus nominale de "gérondif". Dans ce cas, sa référence peut se lier, dans un nouveau procès, à d'autres réalités également autonomes : de nombreuses propositions gérondives sont les arguments d'un verbe et jouent un rôle de sujet ou d'objet dans une phrase complexe. Ou sa référence peut être un repère. Le gérondif figure à l'exception d'autres nominalisations dans les syntagmes prépositionnels exprimant divers repérages :

On entering the room,...

This is achieved by V-ing

Mieux que d'autres nominalisations, il occupe la fonction sujet, représentant le thème installé auquel le prédicat se rapporte dans l'énoncé :

It's fun to drive / ? driving;

Driving is fun /? To drive is fun.

L'hypothèse du présent sous-jacent explique l'existence du gérondif et deux propriétés importantes de cette forme.

Incident à son sujet et à son site d'occurrence, le procès nominalisé détermine ceux-ci. Cette détermination intégrée mériterait une étude car elle est peut-être la principale raison de la préférence donnée en discours à la nominalisation en *ing*. Les propositions participiales circonstancielles illustrent la détermination du site d'occurrence quand elles contribuent à une relation causale. Dans l'énoncé :

Being late, I decided to catch a bus

la participiale désigne un procès actualisé en indiquant qu'il a des implications pour la situation d'occurrence (*Je compris que je n'arriverais pas à temps, que je devrais courir...*). C'est à ces implications que s'enchaîne *I decided to catch a bus.*

Cet élément de "pertinence présente", reconnu traditionnellement dans le fonctionnement du parfait, pourrait expliquer le choix, dans de nombreux contextes, de la périphrase *be + ing* ou d'autres périphrases en *ing*. Ainsi le procès de :

You are forgetting your lighter

est un trait situationnel imprévu qui doit, aux yeux de l'énonciateur, être pris en compte ici et maintenant et devrait susciter une réponse de l'allocutaire. L'énoncé :

Look! It s snowing!

attire l'attention sur un événement qui modifie la situation.

I must stand a minute or two here on the bridge though the clouds are threatening...

est énoncé par un narrateur conscient du danger représenté par les nuages.

I couldn t stand hearing the girl I loved insulted

signifie que ce que j'entendais m affectait au moment où je le percevais, etc.

Enfin la détermination du sujet et / ou de la situation d'occurrence explique vraisemblablement de nombreux gérondifs. Soit les énoncés :

Try pushing the car

She was afraid of waking up her mistress.

He tried to avoid answering any question.

They are unlikely to risk holding an election.

Do you mind me smoking?

Would you mind opening the window?

Missing the train means waiting for an hour.

I don't want people coming in and talking all day.

We are contemplating reforming the tax system.

Dans chacun, le procès au gérondif est actualisé en représentation. Dans chacun également, l'actualisation a des conséquences imaginées ou prévisibles, positives ou négatives : pousser fera peut-être démarrer la voiture ; la réveiller aurait sûrement courroucé la maîtresse de maison ; répondre l'aurait mis en difficulté ; des élections peuvent être synonymes de défaite ; si je fume, vous risquez d être incommodé ; si vous ouvrez la fenêtre, vous aurez moins chaud ; si nous manquons le train, nous devrons attendre ; attendre lasse ; que les gens entrent et sortent continuellement m'irrite ; une réforme de l'impôt aura forcément des effets. Enfin

dans la plupart des énoncés, le verbe dominant le gérondif exprime une réponse aux conséquences envisagées : puisque la voiture démarrera peut-être, tente l'expérience de la pousser ; réveiller la maîtresse de maison n'étant pas souhaitable, elle craignait de le faire ; répondre étant gênant, il chercha à l'éviter ; si une défaite est possible, organiser des élections comporte un risque ; si la fumée vous incommode, j'imagine que vous vous opposerez à ce que je fume ; des entrées et sorties continuelles m'irritant, je les refuse ; si réformer l'impôt doit avoir les conséquences positives que nous croyons, nous envisageons cette réforme. Chaque fois, le procès subordonné précède en genèse le procès supérieur ; le gérondif y condense la représentation d'une actualisation et de son incidence plausible dans une situation.

Autre propriété importante, la nominalisation en *ing* conserve sous une forme abstraite la détermination temporelle donnée par le présent. Le procès est localisé par un repère quelconque (v. supra). Coïncidant avec lui, il l'intègre et peut devenir repère lui-même. Cette propriété est en évidence dans les propositions participiales. Dans les énoncés :

Being late, he decided to catch a bus.
Crossing the street, he saw the figure of a man on the roof.

les procès au participe sont d'abord localisés en coïncidence avec un repère implicite (=*He was late [then] / He crossed the street [at one point])*. Leur localisation positive intégrée permet ensuite qu'ils localisent le procès principal. L'aspect inaccompli dont il va être question explique la nature de ce second repérage. Un repère s'étirant sur la ligne du temps a des chances de transcender le repéré ; un effet de cadre et d'inclusion s'ensuit, qui suscite les valeurs de continuité logique, simultanéité, etc. D'autres fois, la participiale est repérée par le procès de la principale. Ainsi, dans :

We heard him talking on the phone.
He died defending his country.
He went out slamming the door.

on comprend : *He talked on the phone then [when we heard him] - He defended his country then [when he died]* (l'énoncé accepte aussi la première analyse) - *He slammed the door then [when he went out]*.

Localisé par le procès principal, le procès au participe ne saurait repérer ce dernier, mais il lui est incident et il a une fonction qualificative. Il peut qualifier un participant (*talking on the phone*), un participant et le procès principal (*defending his country*) ou le seul procès principal (*slamming the door*). A la façon d'un adverbe de manière.

Enfin, le présent localise le procès ou un de ses instants au milieu du temps. Dans la nominalisation, le repère est quelconque mais il est représenté aussi au milieu d'un laps de temps, solidaire d'autres instants qui constituent avec lui le substrat et le site potentiel du procès. Si le procès dure, il s'étend donc sur le substrat de part et d'autre du repère. Au moment de la coïncidence avec ce dernier, il est en accomplissement : en partie accompli, en partie inaccompli ; il est intercepté, saisi de l'intérieur : *He went out smiling - Being late, he decided to catch a bus*. Si le procès est ponctuel, son aspect n'est pas modifié ; que je dise :

He reached the landing and stopped.
ou :
Reaching the landing, he stopped.
As he went out, he slammed the door.
ou :
He went out, slamming the door.

reach et slam restent ponctuels et ont lieu une seule fois. Dans l'analyse du participe présent, on a souvent attribué au procès une continuité qui est d'abord celle du substrat temporel. La construction d'un laps de temps permet de figurer les instants postérieurs au procès ponctuel où se réalisent ses conséquences : le personnage est sur le palier, les témoins sont impressionnés par cette sortie brutale. Dans le premier exemple, ce substrat est le cadre du procès principal (v. supra).

La localisation du prétérit est différente de celle du présent et cela limite la nominalisation issue de ce temps. Le repérage des procès décide d'abord s'il y a ou non une coïncidence, totale ou partielle, avec T_0. Si c'est le cas, le procès trouve immédiatement son site d'occurrence et une localisation positive (v. supra) ; comme une opération suffit au repérage le présent est simple morphologiquement. S'il n'y a pas coïncidence le repérage continue ; la morphologie plus complexe des autres temps traduit le supplément d'opération. T_0 restant le repère, il s'agit d'indiquer à cette étape si le procès précède ou suit ce point sur l'axe orienté du temps. Là commence la différence. Alors que le présent est essentiellement un point, le passé et le futur, bornés à un bout par le présent et ouverts à l'autre, sont de grands domaines. Un procès coïncidant avec le présent est localisé précisément et a des chances de dépasser son repère (v. supra). Un procès versé simplement au passé ou au futur par un temps grammatical de base a des chances, au contraire, d'en occuper une infinie partie et, le site d'occurrence avec lequel il coïncide n'étant pas identifié, d'être sans localisation précise. Cette indétermination convient aux références à l'avenir car les procès potentiels n'ont pas encore rencontré leur site. En revanche elle fait difficulté au passé, qui est du temps réalisé, et le contexte se charge généralement de situer le procès, grâce à divers circonstants en particulier.

Si une conjugaison au prétérit sous-tend le participe passé, le procès désigné par celui-ci a été lié au référent du sujet - l'adjectivation est donc possible ; il a été situé avant le repère - une visée rétrospective le saisit accompli[3] ; mais, le prétérit ne l'ayant fait coïncider avec rien de précis, il n'a pas intégré l'instant auquel il est échu et il est sans socle temporel. A la différence des procès nominalisés par *ing*, il ne constitue donc pas une référence stabilisée et séparée pouvant être liée par un nouveau procès à d'autres référents autonomes. Aucun gérondif, autrement dit, n'est issu du prétérit; on ne dit pas **I remember posted the letter*, comme on le ferait peut-être si seul comptait le rapport au repère mais *I remember posting the letter*, avec une forme qui dit l'autonomie du référent. De même, n'ayant intégré aucun instant particulier le procès au participe passé ne repère rien. Vraisemblablement dans les participiales comme *The book written,... His father gone*, le participe passé est dominé par un participe présent en ellipse qui assure le repérage :

The book being / having been written,
His father having / being gone.

L'infinitif contribue à l'expression du futur. Il ne suppose pas un site d'occurrence identifié et sous sa forme nue le procès n'est pas une réalité stabilisée non plus. Comme il recouvre un lien théorique au sujet, il est moins qualitatif que le participe passé. En première analyse, *to* lui ouvre les mêmes fonctions nominales que le gérondif. Mais l'équivalence n'est pas totale. *To* montre une visée prospective et une afférence pendant lesquelles le procès, devenu un point cible, projeté, approché puis atteint, est implicitement fixé dans le temps. Cette fixation explique l'équivalence. Mais elle est donnée de l'extérieur par l'opération de *to*, elle n'émane pas de l'intégration par le procès d'une coïncidence à un repère temporel identifié et elle est plus faible que celle du gérondif. Cela se traduit par des restrictions syntaxiques. Outre qu'il n a pas de rôle dans le repérage temporel des procès, alors que le gérondif est un repère après une préposition, cet infinitif est plus rarement sujet, car cette fonction thématise, et stabilise, le référent.

La proposition contenant *ing* peut être objet dans une autre proposition. L'analyse des constructions avec *try, mind, avoid* supra propose que :

- 1) le gérondif, premier dans la genèse énonciative, représente une actualisation et son incidence ;
- 2) le verbe recteur, postérieur en genèse, s'y enchaîne ; autre exemple : *I drive > driving > I like driving*. La périphrase *be + ing* est construite selon ce principe, mais sa raison principale n'est pas d'exprimer une réaction ou

[3] Le participe passé du passif indique l accompli de l actif (cf. P. Cotte 1996, p.80).

une attitude ; elle est de restituer le sujet de la conjugaison primitive occultée, une fois marquée l'incidence à la situation d'occurrence. Comme le verbe nominalisé n'est plus conjugable directement, un nouveau est introduit. Pour que son lien au sujet soit aussi celui du verbe nominalisé, il doit subordonner ce dernier et sa signification doit être peu saillante. *Be* remplit ces conditions.

Toute relation réunit des objets dans un même espace cognitif défini par son opération et, englobant ces objets, les subordonne : en opérant un ajout la conjonction and crée un ensemble dont les réalités ajoutées sont les parties ; représentant cette nouvelle unité, elle contient dans son domaine, et gouverne, chacune de ces réalités. Un verbe peut dire une relation ; dans la périphrase *be + ing*, *be* domine donc facilement la proposition sur laquelle il opère et il peut la rapporter au sujet avec lequel il se conjugue. La seule condition est que la proposition soit prête à la subordination. La nominalisation s'en charge. Le verbe condense la conjugaison explicitée dans la proposition initiale. Ce repli est une diminution énonciative et le procès peut devenir la partie d'un tout.

La relation dite par *be* est une coïncidence, qui est la relation la plus simple. Le mouvement réunissant dans ma pensée ici et maintenant des objets distincts peut-être liés pour la première fois est un rapprochement, dont l'aboutissement spontané est cette valeur. Indiquant ce qui est en puissance dans toute relation sauf indication contraire - certaines langues omettent parfois de marquer "être" entre des références liées syntaxiquement - *be* communique une information quasiment nulle. Quand il est conjugué, le sujet reçoit principalement l'apport du procès complément. De ce fait la périphrase est comme une seconde conjugaison de la relation prédicative primitive. Elle contient trois strates. La proposition nominalisée représente la conjugaison ancienne ; *be* la domine et figure une conjugaison potentielle ; la conjugaison effective est au premier plan énonciatif. Si *be* rapporte le prédicat au sujet, il lui confère une valeur de détermination et la proposition en *ing* est participiale, comme le confirme l'impossibilité de la remplacer par *it (He is coming> *He is it)*.

Cette analyse est l'occasion de préciser que la conjugaison rapporte au sujet la relation établie par *be* et que la structure contient une hiérarchie notionnelle dominée par ce verbe et une seconde, énonciative, dominée par le sujet, dont le référent est à la fois participant du procès et thème de l'énoncé. Les deux hiérarchies se succèdent. Le verbe lie les références tout en orientant la relation vers le sujet. Celui-ci conserve la relation dans son domaine. Revenons au sens de *be*.

Be n'est pas le seul auxiliaire rencontré dans les périphrases ; celle du parfait emploie généralement *have*. Lexical, ce verbe dit la possession ou une variante. Il exprime l'inclusion dans le domaine d'un premier référent repère d'un second, distinct ou présenté tel, et il souligne la pertinence de cette inclusion pour le repère (cf. Cotte 1998). Auxiliaire, il indique vraisemblablement la relation temporelle construite par le prétérit sous le participe passé tout en disant la pertinence pour l'instant repère. Le passé contient en effet la même association-dissociation que la possession. Le temps est un axe structuré par l'instant repère du présent et il en constitue le domaine ; un procès passé est donc dans le domaine du présent sans coïncider cependant avec ce dernier. Cette analyse suggère que la coïncidence de *be* ne sert pas seulement à reconjuguer facilement le prédicat nominalisé, mais qu'elle figure la coïncidence du présent préconstruit. *Be* indique que le procès et le repère sont contemporains et que le premier détermine le second en lui étant incident ; ainsi il répète abstraitement mais fidèlement la conjugaison primitive occultée.

La structure *be + ing* est ainsi le produit d'une réélaboration. Ses strates contiennent une même signification qui gagne en explicitation et elle constitue une expansion du présent primitif. En généralisant le propos, l'analyse signifie que les constructions s'enchaînent sans solution de continuité à l'intérieur d'un système génétique où les plus anciennes contiennent en germe les nouvelles, qui gardent la mémoire de leur filiation. On passe d'une étape de la

genèse à la suivante par une synthèse : la conjugaison explicite du présent se condense en une forme verbale unique en *ing*, ou par une analyse : *be* explicite la coïncidence. Les périphrases verbales ne sont pas analytiques sans qu'un constituant y synthétise une étape antérieure du sens : *be + ing* est une construction globalement analytique dont la partie subordonnée récapitule une conjugaison au présent et regarde vers le passé de l'énonciation.
La continuité entre la construction primitive et celle qui la prolonge n'implique pas une synonymie parfaite, car le prix de l'explicitation est l'abstraction. *Be* est spécialisé dans la signification de coïncidence et l'exprime indépendamment d'un repérage véritable par rapport à T_0. Une coïncidence effective doit être signifiée par un dernier présent grammatical (*be coming> he is coming*) mais la nouvelle construction est disponible pour d'autres valeurs et elle peut s'employer avec d'autres temps.
Créant une construction sur fond d'identité, la langue se "renouvelle" aux deux sens du terme : elle explicite ses principes et elle se perpétue ; ce faisant, elle crée une nouvelle structure et elle change. De la fidélité à l'ancien naît le neuf. On retrouvera la spécificité sémantique de la périphrase.
Deux problèmes restent :

- 1°) *Be* se conjugue avec un sujet identifiant souvent un participant du procès, mais il signifie la coïncidence du procès entier avec la situation repère d'actualisation. Comment justifier cette rupture avec la lettre de la structure ?
- 2°) *Be* présente la coïncidence comme un état ; pourquoi ?

C'est l'interprétation de nombreux énoncés en *be + ing* qui souffle la première décision. Alors que le *be* lexical attribue le prédicat au sujet (ex. : *He is rich / late / a liar / a good performer,* etc), l'auxiliaire paraît attribuer le procès à un site plus grand, qui peut être la situation repère (ex.: *It is raining*). Le référent du sujet est également concerné par l'attribution, dans la mesure où il appartient à cette situation. Dans :

He is watching television / lying / coming tomorrow

ce référent n'est pas simplement *He* mais *He - here - and - now*, la personne localisée dans la situation repère étroite, définie éventuellement par le seul T_0 (*He - now*) ; glose : "J'attribue à *He - (here - and -) now* le procès *watch television*, etc.". L'analyse est généralisable.

- 1°) Avec certains verbes lexicaux, il est indispensable de distinguer l'incidence du prédicat dans la conjugaison et l'incidence du procès. Dans :

He happened to be here.

ou

He is believed to be innocent.

happen et *believe* ne concernent pas le seul sujet mais tout le procès subordonné.

- 2°) La périphrase du parfait et les périphrases à auxiliaires de modalité ont un fonctionnement semblable. Dans :

He has done it!

l'état résultant est pertinent dans toute la situation repère (*here and now*) et le référent du sujet est également déterminé dans la mesure où il appartient à celle-ci (*he here - and - now*) : il doit être en vie au moment où l'on réfère au passé. Dans beaucoup d'emplois les auxiliaires modaux, de même, lient le procès subordonné tout entier à une instance extérieure :

He may have done it.

L'analyse, si elle est correcte, confirme la tendance à l'abstraction des verbes auxiliaires.
La coïncidence est exprimée comme un état pour une raison structurelle. Dans le préconstruit de la périphrase, le présent simple, fonctionnant sur le mode de l'implicite, opère la coïncidence dans l'instant étroit de l'énonciation (v. supra). *Be* n'effectue aucune coïncidence mais en explicite le principe. L'ayant extraite du préconstruit, il la porte à la dimension d'un mot, en fait un principe général autonome (v. supra), la dit en elle-même. Cela suppose sa stabilité et impose un verbe d'état : *be* est appelé par la démarche explicitante de la périphrase.

La périphrase signifie que le procès subordonné est dans un état de coïncidence ; cela a des conséquences sur l'aspect. La coïncidence itérée aux différents instants de l'état est une concomitance ; le procès repéré de multiples fois est dynamique : alors qu'une proposition participiale ne suppose pas l'itération d'un procès ponctuel (v. supra, *He went out slamming the door*), la périphrase la suggère (*He was slamming the door, winking at me*, etc). Sans être nécessairement recherchés pour eux-mêmes, les effets aspectuels de progressif, visée sécante intérieure, etc., sont produits mécaniquement par la forme, tout comme sont renforcés les effets déictiques. Un état dit une relation installée, indépendante de l'énonciation en cours ; le procès, préexistant à la référence, est un objet du monde vu en situation ; il est montré et l'ostension peut être continuée ; *be + ing* est proche de *this*. D'autres effets plus abstraits suivent : l'ostension continuée saisit le procès réel derrière les apparences, l'identifie, l'analyse, signale qu'il interprète un premier procès, souligne sa pertinence pour la situation-repère, etc. (une description de ces valeurs est donnée dans Cotte 1997 p. 96-116). Pour ne rien dire du sujet. Les formes en *ing* et *be + ing* signifient-elles le contrôle du procès par celui-ci (cf. *He is being silly, He began studying law*) ? Ou une incidence marquée, quel que soit le rôle actanciel (cf. *The book is printing*) ? Ces questions nous attendent.

Beaucoup de linguistes cherchent l'"invariant" de *be + ing :* un trait sémantique aspectuel, modal ou textuel, présent dans chaque occurrence, qui expliquerait l'emploi de la forme. Peut-être cet invariant existe-t-il ? Le meilleur candidat actuellement semble être "la pertinence présente", l'incidence au site d'occurrence, avec sa traîne de réactions modales, interprétatives, etc. Cependant, l'analyse montre qu'une telle valeur, si elle se laisse observer dans chaque occurrence de la forme, est solidaire de nombreuses autres, en particulier des valeurs aspectuelles traditionnelles, qui sont générées par la structure et, à ce titre, pertinentes. Il n'y a pas un invariant, seul pertinent, et des effets contingents négligeables, mais un invariant et des effets caractéristiques, sollicités par certains contextes (à identifier). La périphrase doit être définie par l'invariant mais aussi par ce qu'elle peut seule signifier. Son identité est moins une valeur unique que l'unité sémantique des significations qui lui sont associées.

Longtemps on a aimé exclure ; je propose d'intégrer ; pour être fidèle à la langue et, comme elle, créer en reconnaissant.

COTTE, P. L'explication grammaticale de textes anglais, PUF, Paris, 1996.
COTTE, P. Grammaire linguistique, Didier-Erudition, Paris, 1997.